



Compte rendu du Conseil d'Administration n°06 du 01 juin 2017



Étaient présents : Michel AGRUNA, Eric BRANA, Mélanie BRETHOUS, Céline BRETTE, Patrice CASTETS, Thierry CAUBET, Michel DECLA, Sylvia DERTHEIL, Jean-Louis DEYRIS, Jean-Pierre DUPONT, Fabienne DUTOYA, Pierre GUICHANNE, Max LACAVE, Céline LAFFARGUE, Karine LAMAISON, Patrice LARROSA, Bernard LESPERON, Christophe LOUBERE, Ghislaine LURBE, Bastien MOITY, Laurent MONTAUD, Vincent PLASSIN, Michel RAYMOND, Franck SERVE, Romain TRUCHAT.

Étaient excusés : Bernadette BARRERE, Gilles BLAQUIERE, Jean-François BROQUERES, Bertrand CAPUCH.

Franck SERVE ouvre la séance à 20h45. Le secrétariat est assuré par Coralie HUE LOCATELLI.
Le compte rendu du Conseil d'Administration n°05 du 04 mai 2017 est adopté à l'unanimité.

1. Section Sportive

a. Art & Courage

Déroulé de la matinée :

11h00-12h00 : visite des toros ouverte au public

12h30-13h30 : accès au toril uniquement pour les acteurs

13h30 : Tirage au sort puis apéritif

14h30 : Repas des acteurs

b. Ecole Taurine

La Présentation a eu lieu le mercredi 25/05 à Samadet.

L'école taurine remercie tous les partenaires de cette soirée ainsi que la FFCL.

Le spectacle a été d'excellente qualité.

Kévin RIBEIRO a pu reprendre la course le lundi 23/05, ce qui lui a permis d'être en piste lors de la présentation.

Il y avait beaucoup de monde, les retours sont très positifs. L'intervention des juniors est très intéressante et valorisante pour eux. Le président Franck Serve remercie la directrice Elodie Poulitou ainsi que tout l'encadrement de l'école taurine pour le travail effectué durant tout l'hiver.

L'école taurine et la FFCL remercient le ganadéro J.L DEYRIS pour avoir fourni tout le bétail de cette présentation pour palier à l'absence de la ganadéria de La Mecque, qui n'avait pas de cordier disponible.

Thomas MARTY, le parrain de l'école taurine, s'est excusé car il n'a pas pu être présent ce soir là ; il a cependant été présent lors de toutes les séances d'entraînement.

La prochaine course aura lieu à Castelnaudary les 08 et 09/07.

2. Section Administrative

a. Point administratif au 01/06/17

Licenciés	31/12/2016	01/06/2017
Ganaderos 1ère catégorie	4	4
Ecarteurs	29	32
Sauteurs	9	8
Cordiers	4	4
Entraîneurs	9	9
Licences de 1ère catégorie	55	57
Ganaderos 2nde catégorie	8	8
Ecarteurs	75	66

Sauteurs	16	13
Cordiers	12	14
Entraîneurs	24	25
Vachers	23	28
Licences de Seconde catégorie	158	154
Licence 1 jour	15	1
Juniors	3	6
Elèves 1ère année	11	3
Elèves 2ème année	1	8
Moniteurs Ecole Taurine	6	5
Licences Ecole Taurine	21	22
Cartes jeunes	129	136
Coprs arbitral	33	35
Conseil d'administration et Bureau d'honneur	30	33
Licences Clubs	1 674	1 615
Débisaires	17	17
Presse	20	25
Toreros Honoraires	87	88
Anciens Toréros	16	12
Autres	2 006	1 961

Spectacles	31/12/2016	01/06/2017
Armagnac	52	45
Landes Béarn	164	146
Hors Zone	16	1
Nombre de clubs affiliés	232	192
Courses Challenge Landes Béarn	59	64
Courses Challenge Armagnac	33	27
Epreuves Fédérales	4	4
Concours de 1ère catégorie	6	6
Concours de seconde catégorie	1	2
Courses hors compétition/festival	20	20
Festivals	17	23
Courses de promotion	51	35
Courses de secondes	54	51
Courses Mixtes	167	108
Courses de l'avenir	5	6
Entraînements Ecole Taurine	12	13
Bienfaisance	1	
Intervaches	64	54
Démonstrations	38	22
Entraînements	20	16
Encierros	13	11
Nombres de spectacles déclarés	565	462
Nombre de taureaux déclarés	26	27

A ce jour, 2 clubs n'ont pas encore régularisé, l'un au niveau du tarif 2, l'autre au niveau du tarif 3. S'ils n'ont pas régularisé au 31/12/2017, ces clubs ne pourront pas être affiliés à la FFCL en 2018 et ne pourront pas organiser de spectacles de course landaise.

b. Demande de Pierre CLAVERIE

Pierre CLAVERIE, vacher de l'Armagnacaise, a fait la demande suivante. Suite à son accident du 30/08/16, il n'a pas pu obtenir de certificat de reprise avant la date butoir du 30/11/16 car à cette date il était encore en arrêt. Il demande à bénéficier du tarif normal et non pas du tarif majoré car au 30/11/16, il ne savait pas encore s'il pouvait reprendre.
Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité sa demande, il bénéficiera du tarif 1.
Il devra fournir sa reprise au bureau de la FFCL ainsi que la prolongation.

c. Spectacle à Dax prévu le 20 mai 2017

Suite au dernier Conseil d'Administration, un courrier a été envoyé aux acteurs qui devaient participer au spectacle de « Chevaux Toros Passion » à Dax, pour leur rappeler le règlement de la FFCL. Une copie a été envoyée aux 2 présidents de l'association des acteurs, à la Mairie de Dax, à l'organisateur, les Kiwanis et au président de l'association des ganaderos, à titre de prévention.

Les acteurs se sont produits avec un nœud papillon à la place de la cravate afin de « contourner » le règlement fédéral et ont pratiqué de la Course Landaise dans un spectacle non déclaré à la FFCL.

Le Conseil d'Administration déplore le non-respect de la tenue officielle des écarteurs et sauteurs et le non-respect d'eux-mêmes en tant qu'acteur de course landaise. Le Conseil d'Administration souligne qu'aucun acteur des cuadrillas rattachées aux ganaderias Armagnacaise et Deyris n'a participé à ce spectacle.

Une affiliation du club et une déclaration d'un spectacle avec un ganadero affilié à la FFCL auraient suffi pour que tout soit fait dans les règles.

Le rôle de la FFCL est de faire de la prévention, afin que les mairies (propriétaires des arènes) et les clubs organisateurs ne soient pas ennuyés en cas de contrôle URSAAF ou de blessures graves d'un acteur.

Le Conseil d'Administration de la FFCL demande à rencontrer les acteurs concernés par ce genre de spectacles pour discuter de l'avenir de la Course Landaise. Quel est leur intérêt ? Est-ce leur intérêt privé ou bien l'intérêt général de la course landaise qui les intéresse ?

d. Assurance amateur

Un club a demandé des renseignements car il souhaite mettre en piste un taurillon pour des jeux d'enfants. Nous avons interrogé l'assurance Aviva qui nous a confirmé la possibilité de souscrire l'assurance amateur pour des mineurs pour cette manifestation. Les enfants de moins de 18 ans seront couverts par ce contrat groupe dans le cadre d'un spectacle déclaré auprès de la FFCL par un club affilié à la FFCL.

3. Section Formation : Ecole de l'arbitrage

Le 1^{er} cycle a terminé sur les pointages des écarts.

Les prochaines séances aborderont les sauts, les vaches nouvelles, les vaches de l'avenir et le pointage du bétail. La 4^{ème} séance a lieu mardi 09 mai. Deux jurés titulaires sont reçus à chaque séance pour partager leur expérience.

Le groupe fonctionne bien. Les 7 élèves sont présents à toutes les séances, 2 stagiaires commencent dimanche et lundi à pour les courses de Samadet. Un nouvel élève arrive prochainement.

4. Section communication

a. Stand FFCL à Vic-Fezensac

Un stand de promotion de la course landaise sera monté à Vic-Fezensac samedi, dimanche et lundi et sera tenu par la Comité Régional de l'Armagnac.

Le stand a été mis à la disposition de la course landaise gracieusement, nous remercions l'organisateur pour cette opportunité. Le stand sera agrémenté de produits dérivés (badges, porte clés et magnets), de magazines « La Cazérienne » et d'affiches. La société Eurofilm a mis à disposition du matériel ainsi que de nouvelles vidéos, nous les en remercions.

b. Journée en OC

David LAPLACE sera présent et animera un atelier Course landaise le 06/06 lors de la matinée de regroupement des écoles, organisée par le Conseil départemental du Gers.

FR3 Midi-Pyrénées est venu faire un reportage sur David LAPLACE lors de son passage dans l'école de Laloubère, dans le cadre du Projet Gascon Gers. Il a été diffusé mardi à la TV et est disponible en replay.

c. La Cazérienne

Le 3^{ème} numéro de la nouvelle formule est sorti cette semaine.

Un nouveau point de vente a été ouvert à la presse de Samadet. Si vous connaissez des points de vente qui seraient intéressés, merci de revenir vers Patrice LARROSA ou Coralie HUE LOCATELLI pour nous mettre en relation.

Les échos sont toujours très positifs, les idées sont nombreuses pour les numéros à venir.

L'équipe est toujours aussi dynamique et impliquée.

Didier GOEYTES présentera un entrefilet lors de chaque sortie de la Cazérienne à son émission l'écho des talenquères.

5. Section Financière

a. Nouveau Partenaire

Le partenariat avec Citroën est finalisé. Un fourgon Jumper est mis à disposition pour le travail de promotion fait par David LAPLACE. Il sera installé sur l'esplanade des arènes le 10 juin 2017.

La publicité Citroën sera présente toute la saison en dernière de couverture de la Cazérienne.

Le Conseil d'Administration remercie la société Citroën et Mr PELLETIER pour ce partenariat.

b. Art & Courage

1^{er} marché samedi 03/06 : Bernard LESPERON, Jean-Pierre DUPONT, Ghislaine LURBE et Max LACAVE.

2^{ème} marché samedi 10/06 : ventes de billets + école taurine => Bernard LESPERON, Jean-Pierre DUPONT, Ghislaine LURBE, Max LACAVE, Fabienne DUTOYA et Patrice LARROSA.

Rdv 18h30 pour les autres bénévoles devant la Tumade :

- Accueil des invités et partenaires avec accès réservé
 - o Tables rondes pour invités : Franck SERVE, Fabienne DUTOYA, Patrice LARROSA, Thierry CAUBET, Jean-François BROQUERES
 - o Tables de partenaires : BRETTE Céline, Michel DECLA, Pierre GUICHANNE, Coralie
- Organisation intérieure des arènes
 - o Panneaux toros : Michel RAYMOND et Guy BACHE
 - o Tap Tap : rdv à l'infirmerie avec les carte jeunes (envoi d'un mail)=> Jean-Pierre DUPONT, Laurent MONTAUT, Céline LAFFARGUE, Romain CARRERE et Bernard LESPERON
 - o Eau contre piste : Bernard LESPERON et Guy BACHE
 - o Guichet callejon : Bastien MOITY, Romain TRUCHAT, Patrice CASTETS
 - o Démontage des banderoles : Bernard LESPERON, Guy BACHE et Michel RAYMOND en bas // Céline LAFFARGUE en haut

Ventes : 2 900 places occupées en tout (ventes, partenaires, invités, ...).

La communication est bien lancée : cinéma, panneaux, radios, ...

Le journal Sud Ouest nous a offert un pavé dans le supplément du Moun ride paru aujourd'hui. Le supplément 4 pages spécial festival paraîtra samedi.

Un encart publicitaire nous a été offert sur le prochain dépliant de Leclerc et Grand Moun
Ouverture des guichets aux arènes à 17h - Ouverture des portes à 20h avec 3 portes + vigiles.

6. Questions diverses

a. Réunion des débisaires le lundi 29 mai

Le président Franck Serve a reçu les débisaires pour une réunion intéressante et constructive.

Eric Lesparre sera absent une bonne partie de la saison pour raison médicale, le renouvellement des débisaires s'est donc posé. Un tour de table a été fait, de nombreux constats ont été faits. La moitié des speakers était présents.

Ils ont demandé une réunion en fin de saison pour débriefer puis au début de la saison pour faire le point sur les règlements.

Il a été demandé un écrit officiel de la FFCL en début de saison sur les différentes règles.

Il a été demandé d'organiser une rencontre avec le débisaire des épreuves fédérales en amont pour se préparer.

Il va être envoyé un courrier aux speakers non licenciés afin qu'ils prennent une licence. Il faut réfléchir à la possibilité de mettre en place une licence 1 course.

Un groupe de travail commission sportive – débisaire va se créer et se réunir afin de réaliser un guide et une charte du débisaire.

b. Renouvellement des organes disciplinaires de 1^{ère} instance compétents en matière de lutte contre le dopage

Les mandats des membres de l'organe disciplinaire de 1^{ère} instance compétents en matière de lutte contre le dopage sont arrivés à échéance. Ils ont été sollicités pour renouveler leur mandat pour 4 années supplémentaires et ils ont tous accepté.

Membres : Marie-Christine AUGER – gendarme, Philippe BORDES – officier de police judiciaire, Claude AUGÉY (président) – magistrat honoraire, Gilles GARET – médecin, Dominique SANCHIS – inspecteur jeunesse et sport retraité.

Le président demande au Conseil d'Administration de valider cette proposition.

Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité.

Cette décision sera envoyée à l'Agence Française de Lutte contre le Dopage pour validation.

Le président Franck Serve les remercie pour leur investissement envers notre Course Landaise.

c. Spectacles du club Boletero

Les déclarations de spectacles organisées par le Club Boletero ont été déposées au secrétariat de la FFCL avant le 1^{er} mars 2017. Nicolas Vergozeanne a interrogé la FFCL pour savoir à quoi correspondait le tarif de 207 € demandé pour chaque sortie de toro. Il s'agit d'une cotisation dont 160 € reviennent à la FFCL et 47 € sont reversés à la Mutuelle des Toréros Landais.

A ce jour, 27 toros sont déjà déclarés et payés. Il n'en reste donc que 13 pour arriver au quota maximum de 40.

d. News

Réunion le mardi 06 juin concernant l'accessibilité des arènes pour les personnes handicapées.

La course des Pitchouns aura lieu le vendredi 02 juin 2017 à Pomarez.

La course des Gascounets aura lieu le vendredi 23 juin 2017 à Nogaro.

Christophe LOUBERE annonce que Les jardins de Péline, à Saint-Pierre-du-Mont souhaitent de parrainer les trophées des arènes fleuries. Ils offriront un bon d'achat au lauréat.

Prochain Conseil d'Administration le jeudi 06 juillet 2017 à 20h30.